

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Culture

Direction de la Culture

De la Wilaya de Adrar

N° *818* /DCWAdrar/ 2015.



Monsieur le Directeur de C.N.R.P.H

Je vous prie de bien vouloir procéder à l'enregistrement dans la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel dont vous avez la charge, les informations et documents joints en annexe relatifs à l'artisanat, aux savoirs et savoir-faire liés au captage, à la distribution de l'eau et à l'irrigation des jardins sous le nom de savoirs et savoir-faire du système des foggara.

Ce système datant de plusieurs siècles encore répandu dans la Wilaya d'Adrar jusque vers la fin du 20^{ème} siècle montre aujourd'hui des signes de recul dû essentiellement à l'abaissement du niveau de la nappe obligeant à recourir à des sondages et pompes profonds. Or ce système ingénieux et pluriséculaire qui fait partie de l'identité des populations sahariennes en général et de celles de la Wilaya d'Adrar en particulier, est composé de savoirs, de savoir-faire et de rituels renfermant de nombreux éléments du patrimoine immatériel transmis de génération en génération et allant dans le sens d'une gestion écologique des ressources de la nature et d'une exploitation rationnelle de la rareté de l'eau. Tout ce système doit être davantage étudié et renseigné en vue de sa sauvegarde, de sa protection et de sa revivification. Ce système comprend le creusement des foggara avec des puits et des galeries les reliant, le partage de l'eau selon des modes de calculs connus et maîtrisés par la corporation des mesureurs d'eau (Kiyalin El Ma) et l'irrigation des multiples jardins des palmeraies.

C'est à l'effet de l'enregistrement de toute l'étendue du système des foggara dans la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel que je vous fais parvenir des documents audio-visuels enregistrés ou recueillis par mes services auprès des populations et de détenteurs de savoirs utilisant encore ce système de captage, de partage de l'eau et d'irrigation des jardins. Je vous invite également à dépêcher des équipes de chercheurs spécialistes dans les différents domaines intéressés par le système de foggara.

Tout en restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur en l'expression de ma parfaite considération.

Adrar le : *31 DEC 2015*

LE DIRECTEUR DE LA CULTURE

*العزير وظوهر منه
مدير الثقافة
أويدن سليمان*



REF 813821 CNR PAH 115

Reçu CLT / CIH / ITH	
Le	31 MARS 2016
N°	0132

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'ELEMENT
"MESUREURS D'EAU DES FOGGARAS
DU TOUAT-TIDIKELT"
Kiyalin El Ma



Territoire

Le système des foggaras est développé dans la région du Touat-Tidikelt, essentiellement les Wilaya d'Adrar et de Tamanrasset

Cette région se trouve dans le sud-ouest du Sahara algérien. Elle renferme près de deux cents ksour dont un grand nombre en ruines attestant de l'ancienneté de l'occupation de cet espace.

Tous ces ksour disposent de foggaras (il peut y en avoir une vingtaine pour un seul ksar) qui proviennent en général du nord-est.

Ces foggaras alimentent en eaux les ksour et les palmeraies où les oasiens cultivent des jardins.

Le système des foggaras

Ce système est constitué de trois segments :

- 1- Il y a d'abord la foggara qui est formée avec le creusement de puits (jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur). Ces puits sont reliés par un canal souterrain qui permet la circulation de l'eau qui provient de la nappe souterraine.
- 2- Une fois arrivée à l'air libre, l'eau est mesurée et c'est le domaine d'intervention des Kiyalin el-Ma (mesureurs d'eau). Chaque propriétaire reçoit sa part d'eau en fonction du travail qui a été consenti pour le creusement et/ou l'entretien de cette foggara.
- 3- Puis les eaux sont conduites dans des rigoles appelées "Séguias" qui les emmènent vers les jardins.

Les communautés

Chaque ksar renferme une communauté qui est constituée par des familles élargies qui se regroupent autour de la mosquée et du mausolée de l'ancêtre reconnu par tous.

Dans chaque ksar vivent donc des familles avec des statuts sociaux différents : il y a les agriculteurs proprement dits (appelés aussi Harratin), des familles de Zénètes ou d'anciens nomades sédentarisés, des Mrabtin (descendants d'un saint local) ainsi que des familles de Chorfas (réputés descendants du Prophète de l'Islam).

Fonction sociale des mesureurs d'eau

Les mesureurs d'eau ont pour fonction principale de :

- 1- Calculer le volume d'eau de la foggara,
- 2- Calculer les parts d'eau de chaque propriétaire,
- 3- Percer les peignes répartiteurs d'ouvertures qui laissent passer le volume d'eau de chacun,
- 4- Renouveler ces opérations autant de fois qu'il est nécessaire durant l'année en fonction des différentes transactions sur l'eau : achat, vente, échange, partage entre ayants-droit lors d'héritages...
- 5- Les calculs obéissent à des données transmises de génération en génération par un maître mesureur à ses apprentis. L'unité de mesure est la "Habba" qui correspond à un certain volume d'eau (une goutte). Les principales sous-mesures sont la "Qirat" ($1/24^{\text{ème}}$ de habba) et la "Quirat al-Qirat" ($1/24^{\text{ème}}$ de qirat).

Viabilité de la fonction de mesureurs d'eau

Le travail des mesureurs d'eau est lié à l'existence de l'eau dans les foggaras. On note depuis quelques décennies une baisse du niveau de la nappe souterraine dans l'ensemble des oasis du Touat. Cette baisse est un peu moins prononcée dans les oasis du Tidikelt.

Il va de soi que ce phénomène aura des répercussions sur l'irrigation, sur l'existence des jardins cultivés de manière traditionnelle et donc sur l'existence des mesureurs d'eau. Ces derniers risquent en effet de disparaître si les jardins ne sont plus cultivés.

C'est pour cela qu'il est impératif de mener deux actions :

- 1- Reconnaître le savoir et le savoir-faire des mesureurs d'eau, le consigner dans des écrits ou encore dans des films documentaires (sortes d'archives audiovisuelles),
- 2- Mener des actions en vue de transmettre ce savoir aux jeunes générations.

